



L'Union départementale des associations familiales propose un service pour informer, prévenir et accompagner les personnes en difficulté budgétaire : le PCB - Point Conseil Budget Essonne.

Le PCB s'adresse à **tout public** et en particulier :

- aux jeunes qui démarrent leur premier emploi ou s'installent dans leur premier logement ;
- aux salariés qui se sont laissés dépasser par le système des cartes de crédit ou victimes d'un accident de la vie (divorce, maladie, décès) ;
- aux personnes rencontrant des difficultés financières ;
- à ceux qui ont du mal à anticiper le passage à la retraite (un virage financièrement difficile pour beaucoup) ;
- aux familles qui ont un projet de vie coûteux qui nécessite de savoir maîtriser son budget ;
- aux personnes qui ont une méconnaissance de leurs droits.

Vous avez la possibilité de nous contacter :

- par téléphone au 01 60 91 30 54 ;
- par mail : pcb1@udaf91.fr.

Un professionnel vous accueillera sur rendez-vous dans nos locaux à Evry ou lors d'une permanence au plus proche de votre domicile. Nous vous assurerons **un suivi individualisé, gratuit et confidentiel**.

Une permanence ouvre à l'**Espace France Services de la Sous-Préfecture d'Etampes** à partir du mois de janvier 2024. L'Udaf sera présente un jeudi après-midi par mois pour recevoir le public.

Il faut prendre directement **rendez-vous** au 01.69.92.99.68 ou au 01.69.91.95.97.